



Votants : 77
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 24 février 2017
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 7 mars 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 6 mars 2017

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 SAINT-MAXIRE - DEMANDE DE SUBVENTION

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOUR, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLÉAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Dany BREMAUD à Philippe MAUFFREY, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Charles-Antoine CHAVIER à Romain DUPEYROU, Dominique JEUFFRAULT à Alain GRIPPON, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, René PACAULT à Florent JARRIAULT, Sebastien PARTHENAY à Christelle CHASSAGNE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Sylvette RIMBAUD

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Jean BOULAIS, Gérard GIBALT, Isabelle GODEAU, Simon LAPLACE, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Jean-Pierre MIGAULT, René PACAULT, Sebastien PARTHENAY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie HOLTZ

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170306-C02-03-2017-DE
Date de télétransmission : 16/03/2017
Date de réception préfecture : 16/03/2017

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 6 MARS 2017

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 SAINT-MAXIRE - DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Vu l'article L.5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,

Vu la délibération du 17 octobre 2016 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2016-2018,

Vu la délibération du 13 décembre 2016 de la Commune de Saint-Maxire approuvant le plan de financement « agrandissement et rénovation du restaurant scolaire et de la garderie »,

La Commune de Saint-Maxire a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 48 163 € au titre du PACT pour l'agrandissement et la rénovation du restaurant scolaire et de la garderie.

Le coût total des travaux s'élève à 380 000 € HT qui font l'objet de demande de financement (Etat, Région, Département, Fonds parlementaires). La CAN étant sollicité à titre complémentaire avec un autofinancement communal à hauteur de 126 844,80 €.

Ce projet s'inscrit dans un contexte de sauvegarde des équipements publics en milieu rural et vise à répondre à un besoin lié à l'augmentation constante du nombre d'élèves scolarisés et à l'ouverture d'une nouvelle classe en 2015.

Il répond aux enjeux de modernisation d'équipements ou de matériels communaux améliorant les conditions d'accueil des usagers du service public et d'efficacité énergétique tels que définis dans l'article 2 du règlement du PACT.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une subvention de 48 163 € au titre du PACT à la Commune de Saint-Maxire,
- Autoriser le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jérôme BALOGE

Président

Accusé de réception en préfecture
079-217902816-20161213-DE-2016-73-DE
Date de télétransmission : 15/12/2016
Date de réception préfecture : 15/12/2016

COMMUNE DE SAINT MAXIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2016

L'an deux mil seize, le 13 décembre les membres du conseil municipal se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Christian BREMAUD, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du conseil municipal : 07/12/2016

PRESENTS : MMS BERTHELOT, BREMAUD, GOULARD, MARTIN, RUAULT, VACHER,
MMES DAVID, FARRE, FERRU, RAYMOND, ROBINEAU,

ABSENT(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : Patrick PRIMAULT a donné pouvoir à Claudie FARRE, André RENOUX a donné pouvoir à Philippe GOULARD, Claudine CHARRON a donné pouvoir à Michel MARTIN, Patricia VINCEDEAU a donné pouvoir Brigitte FERRU

ABSENT(s) excusé(s) :

ABSENT(s) :

SECRETAIRE : Stéphanie DAVID

AGRANDISSEMENT ET RENOVATION DU RESTAURANT SCOLAIRE ET DE LA GARDERIE : demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération du Niortais

Le Maire EXPOSE

C'est dans ce contexte de sauvegarde des équipements publics en milieu rural que la municipalité de Saint-Maxire s'est engagée. L'augmentation croissante du nombre d'élèves et la création d'une 6^{ème} classe au groupe scolaire depuis la rentrée 2015 nous amène à un projet d'agrandissement du bâtiment du restaurant scolaire et de la garderie, avec un aménagement pour le centre de loisirs et la rénovation des anciens locaux.

Afin de mener à bien ce projet pour une petite commune de 1219 habitants, nous pouvons solliciter une subvention auprès de la Communauté d'Agglomération du Niortais dans le cadre du Pacte Financier et Fiscal (PFF). Le montant des travaux s'élèverait à 380 000 €ht avec un coût total du projet de soit 434 650.00 €ht

Le plan de financement prévisionnel pourrait être le suivant :

Département (CAP 79)	26 000,00 €	Sollicitée
ETAT (DETR)	129 322,20 €	Sollicitée
Région	31 860,00 €	Sollicitée
Réserve parlementaire (STDIL)	5 000,00 €	Sollicitée
Autre aide public (Amendes de police)	12 810,00 €	Sollicitée
Communauté d'agglomération du Niortais	48 163,00 €	Sollicitée
Autofinancement	126 844,80 €	
TOTAL HT	380 000,00 €	HT

L'échéancier de l'opération s'établirait comme suit :

- Début des travaux en septembre 2017
- Fin des travaux en mai 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré

SOLLICITE une subvention de la Communauté d'Agglomération du Niortais de 48 163,00€

ADOpte le projet tel que présenté et arrête les modalités de financement

PRECISE que les crédits seront inscrits au budget des exercices 2017 et 2018

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous documents à intervenir dans ce projet.

FAIT ET DELIBERE
LES JOUR, MOIS ET ANNEE DESSUS


LE MAIRE
Christian BREMAUD

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170306-C02-03-2017-DE
Date de télétransmission : 16/03/2017
Date de réception préfecture : 16/03/2017